

Carte d'identité de la branche de la Mutualité

Données mises à jour 2006 et 2007

Sommaire

Définition du secteur	2
1 – Les entreprises, les établissements et les effectifs salariés en 2005.....	2
La taille des entreprises.....	3
La taille des établissements.....	5
L'activité principale exercée par l'établissement.....	6
L'activité principale exercée par l'établissement détaillée en 17 modalités.....	6
La localisation géographique des établissements.....	8
2 - Les caractéristiques des emplois.....	12
La catégorie socioprofessionnelle.....	12
La catégorie socioprofessionnelle détaillée	13
La catégorie socioprofessionnelle selon la taille de l'entreprise.....	13
La catégorie socioprofessionnelle détaillée selon la taille de l'entreprise	14
Le temps partiel.....	15
Le temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité.....	15
Le temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée.....	16
Le temps partiel selon le sexe	16
Le temps partiel selon la taille de l'entreprise	17
Le statut.....	17
Le contrat de travail	18
La rémunération	19
3 - Les caractéristiques des personnes occupées.....	21
L'âge	21
L'âge selon l'activité.....	235
Poids des salariés de 50 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité.....	25
L'âge selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée	26
L'âge selon la taille de l'entreprise	279
Le sexe	29
Le sexe selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée	31
Le niveau de diplôme.....	32

Définition du secteur

Le secteur de la mutualité se définit comme l'ensemble des organismes régis par le code de la mutualité.

Dans les bases de données statistiques publiques qui peuvent être questionnées à partir des caractéristiques des entreprises, il comprend l'ensemble des entreprises qui répondent à **l'un des deux** critères suivants :

- ▶ **l'activité principale exercée par l'entreprise est** codée « **660G** – Assurance relevant du code de la mutualité » dans la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE ;
- ▶ **le statut juridique de l'entreprise est** codé « **8210** – Mutuelle » dans la nomenclature des catégories juridiques d'entreprise de l'INSEE.

Cette définition a été retenue après un travail d'investigation important réalisé en 2007 qui, partant du fichier de l'ACAM, est passé par des sirenages (pour vérifier les codes SIREN et repérer les codes activité principale et statut juridique des entreprises présentes dans le fichier), des enrichissements successifs (pour connaître les caractéristiques des établissements et des entreprises du fichier ACAM ainsi que celles des entreprises et des établissements ayant les mêmes codes activité principale et catégorie juridique)¹, des comptages, et des confrontations avec la liste des adhérents de l'UGEM complétées par des contacts téléphoniques.

Les données présentées dans ce rapport sont une actualisation de celles présentées dans le rapport rendu en 2008 qui proposait un projet de carte d'identité de la branche de la mutualité à partir d'une exploitation du fichier 2005 de la DADS de l'INSEE.

La définition retenue reste la même, les données traitées concernent les bases DADS-INSEE 2006 et 2007.

* * *

1 – Les entreprises, les établissements et les effectifs salariés en 2006 et 2007

Le secteur de la mutualité comprend :

❖ en 2006

✚ 1 106 entreprises employeuses² et 4 321 établissements employeurs, dont 2 760 dans les activités d'assurance ou services supports et 1 561 dans les activités des réalisations sociales (source DADS - INSEE). *T1 et T4*

¹ Sirenage : opération réalisée par le service Sirene de l'INSEE qui consiste à valider les codes SIREN et SIRET d'un fichier, apporter des informations complémentaires sur les entreprises et procéder à différents enrichissements : repérer et renseigner les établissements appartenant à ces entreprises, repérer et renseigner les entreprises et les établissements ayant les mêmes codes activités et catégories juridiques.

² Entreprises ayant rémunéré au moins salarié au cours de l'année 2006

✚ **73 895 salariés**¹ ont travaillé dans le secteur en 2006, dont 38 544 dans les activités d'assurance ou services supports et 35 351 dans les activités des réalisations sociales (source DADS - INSEE).

Chaque entreprise employeuse comprend 3,9 établissements et emploie 67 salariés en moyenne. Chaque établissement emploie 17 salariés en moyenne.

❖ en 2007

✚ **1 053 entreprises employeuses** et **4 496 établissements employeurs**, dont 2 802 dans les activités d'assurance ou services supports et 1 694 dans les activités des réalisations sociales (source DADS - INSEE). *T1 et T4*

✚ **76 222 salariés**² ont travaillé dans le secteur en 2007, dont 38 851 dans les activités d'assurance ou services supports et 37 371 dans les activités des réalisations sociales (source DADS - INSEE).

Chaque entreprise employeuse comprend 4,3 établissements et emploie 72,4 salariés en moyenne. Chaque établissement emploie 17 salariés en moyenne.

La taille des entreprises

Les entreprises de 250 salariés ou plus représentent 5,1% des entreprises employeuses de la mutualité et 59,5% des salariés. 38,2 % des établissements appartiennent à une entreprise de 250 salariés et plus.

Les entreprises de moins de 10 salariés représentent plus de la moitié (53,6%) des entreprises employeuses, mais seulement 2,7 % des effectifs salariés. *T2*

Taille de l'entreprise	Répartition des entreprises	Répartition des salariés
1 - Moins de 10 salariés	53,6%	2,7%
2 - De 10 à 19 salariés	11,0%	2,2%
3 - De 20 à 49 salariés	13,4%	6,4%
4 - De 50 à 99 salariés	8,0%	8,4%
5 - De 100 à 249 salariés	8,9%	20,7%
6 - 250 salariés et plus	5,1%	59,5%
Total	100,0%	100,0%

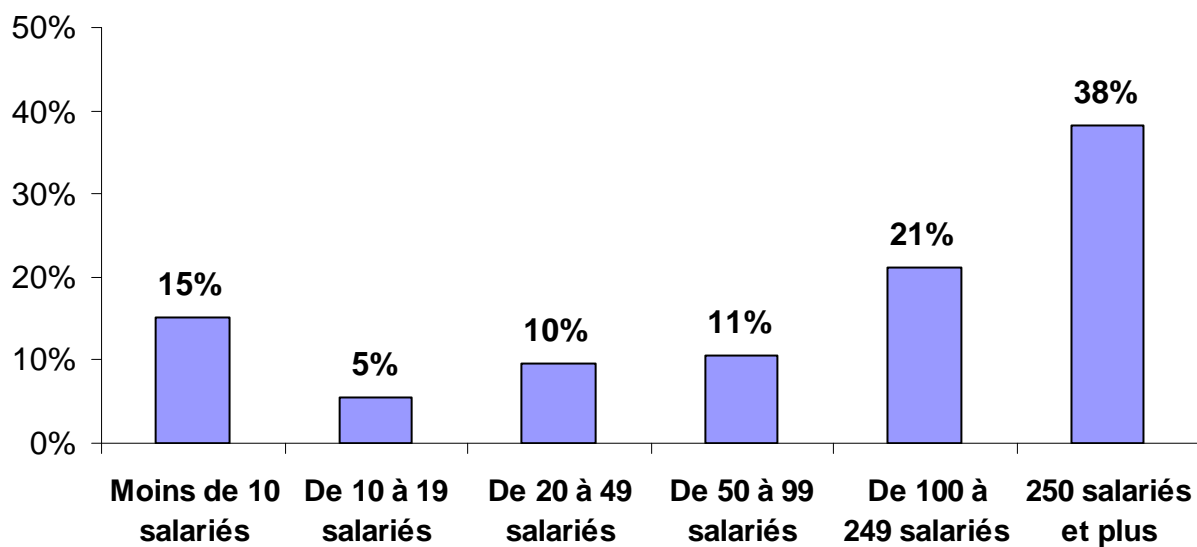
Source : DADS 2006 – INSEE. Champ : entreprises employeuses.

¹ Effectifs salariés = total des postes non annexes exprimés en années travail (les salariés entrés ou sortis en cours d'année sont comptabilisés en proportion du temps passé dans l'entreprise)

² Effectifs salariés = total des postes non annexes exprimés en années travail (les salariés entrés ou sortis en cours d'année sont comptabilisés en proportion du temps passé dans l'entreprise)

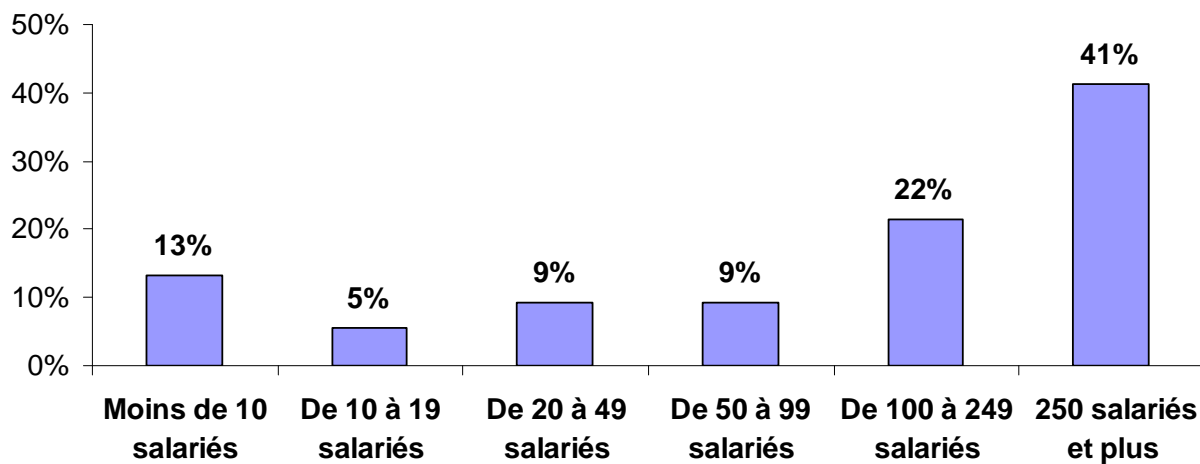
Répartition des établissements selon la taille de l'entreprise

source DADS 2006-INSEE



Répartition des établissements selon la taille de l'entreprise

Source DADS 2007-INSEE



Taille de l'entreprise	Répartition des entreprises	Répartition des salariés
1 - Moins de 10 salariés	51,6%	2,5%
2 - De 10 à 19 salariés	12,2%	2,2%
3 - De 20 à 49 salariés	13,4%	5,8%
4 - De 50 à 99 salariés	7,6%	7,3%
5 - De 100 à 249 salariés	9,3%	19,7%
6 - 250 salariés et plus	6,0%	62,5%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE. Champ : entreprises employeuses.

La taille des établissements

Moins de 1% des établissements emploient plus de 250 salariés ou plus, ils représentent plus 17% des salariés.

Les établissements de moins de 10 salariés représentent 66 % des établissements et 14 % des salariés.

T4

Taille de l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
1 - Moins de 10 salariés	66,4%	13,9%
2 - De 10 à 19 salariés	14,4%	11,2%
3 - De 20 à 49 salariés	11,9%	21,2%
4 - De 50 à 99 salariés	4,3%	16,5%
5 - De 100 à 249 salariés	2,3%	20,7%
6 - 250 salariés et plus	0,6%	16,6%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE. Champ : établissements employeurs.

Taille de l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
1 - Moins de 10 salariés	66,9%	13,8%
2 - De 10 à 19 salariés	14,4%	11,2%
3 - De 20 à 49 salariés	11,4%	20,4%
4 - De 50 à 99 salariés	4,3%	16,3%
5 - De 100 à 249 salariés	2,3%	20,7%
6 - 250 salariés et plus	0,7%	17,6%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE. Champ : établissements employeurs.

L'activité principale exercée par l'établissement

Pour 36 % des établissements, l'activité principale exercée est une réalisation sociale.
Ces établissements emploient 47,8 % des salariés du secteur. T3

Secteur d'activité de l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
1 - Assurance et services supports ¹	64,0%	52,2%
2 - Réalisations sociales	36,0%	47,8%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 - INSEE

Secteur d'activité de l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
1 - Assurance et services supports	62,3%	51%
2 - Réalisations sociales	37,7%	49%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 - INSEE

L'activité principale exercée par l'établissement détaillée en 17 modalités

Les opticiens représentent 11,5 des établissements mais seulement 4 % des effectifs salariés de la mutualité.

A l'inverse, les activités hospitalières ne représentent que 1,8% des établissements, mais 18,2 de l'ensemble des salariés du secteur. T6

Activité principale exercée par l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
01 - Assurance et services supports	63,9%	52,2%
02 - Fabrication et commerce d'appareils médicaux	1,7%	0,3%
03 - Pharmacies	1,2%	1,4%
04 - Opticiens	11,5%	4,0%
05 - Hôtellerie, restauration, agence de tourisme, formation	0,6%	0,2%
06 - Activités hospitalières	1,8%	18,2%
07 - Pratique médicale	1,1%	2,2%
08 - Pratique dentaire	7,3%	4,1%
09 - Auxiliaires médicaux ²	1,6%	1,2%
10 - Accueil d'enfants handicapés	0,3%	1,0%
11 - Accueil d'adultes handicapés	0,5%	1,5%
12 - Accueil de personnes âgées	4,2%	7,0%
13 - Crèches et garderies d'enfants	1,5%	0,6%
14 - Aide par le travail, ateliers protégés	0,4%	2,0%
15 - Aide à domicile	1,4%	3,7%
16 - Autres actions sociales	0,6%	0,3%
17 - Autres	0,3%	0,2%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006- INSEE

¹ Services supports = administration d'entreprise, location de terrain, centre d'appel.

² Le code NAF 851G comprend les activités exercées individuellement ou en groupes par les infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, audioprothésistes, orthoptistes, etc.

Activité principale exercée par l'établissement	Répartition des établissements	Répartition des salariés
01 - Assurance et services supports	62,3%	51,0%
02 - Fabrication et commerce d'appareils médicaux	1,9%	0,3%
03 - Pharmacies	1,2%	1,3%
04 - Opticiens	11,7%	4,1%
05 - Hôtellerie, restauration, agence de tourisme, formation	0,6%	0,2%
06 - Activités hospitalières	1,8%	17,7%
07 - Pratique médicale	1,2%	2,1%
08 - Pratique dentaire	7,7%	4,2%
09 - Auxiliaires médicaux	1,8%	1,5%
10 - Accueil d'enfants handicapés	0,3%	1,1%
11 - Accueil d'adultes handicapés	0,5%	1,8%
12 - Accueil de personnes âgées	4,2%	7,3%
13 - Crèches et garderies d'enfants	2,0%	0,8%
14 - Aide par le travail, ateliers protégés	0,4%	2,2%
15 - Aide à domicile	1,5%	4,0%
16 - Autres actions sociales	0,6%	0,4%
17 - Autres	0,2%	0,2%
Total	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 INSEE

La localisation géographique des établissements

Rhône Alpes arrivent en tête avec 14,1% des établissements mais c'est la région Ile de France qui regroupe le plus grand nombre de salariés avec 21,3 % des effectifs. T5

Région du lieu de travail	Répartition des établissements
82 - Rhône-Alpes	14,1%
11 - Ile de France	9,5%
93 - Provence-Alpes-Côte-D'azur	8,9%
52 - Pays-de-la-Loire	5,9%
73 - Midi-Pyrénées	5,8%
91 - Languedoc-Roussillon	5,0%
26 - Bourgogne	4,8%
72 - Aquitaine	4,8%
53 - Bretagne	4,8%
31 - Nord-Pas-de-Calais	4,6%
24 - Centre	4,5%
54 - Poitou-Charentes	3,4%
41 - Lorraine	3,1%
43 - Franche-Comté	2,8%
83 - Auvergne	2,6%
21 - Champagne-Ardenne	2,3%
25 - Basse-Normandie	2,3%
23 - Haute-Normandie	2,0%
74 - Limousin	1,9%
22 - Picardie	1,9%
42 - Alsace	1,3%
02 - Martinique	1,0%
04 - Réunion	0,8%
94 - Corse	0,8%
01 - Guadeloupe	0,7%
03 - Guyane	0,3%
Total	100,0%

Source : DADS 2006- INSEE

Région du lieu de travail	Répartition des salariés
11 - Ile de France	21,3%
82 - Rhône-Alpes	15,0%
52 - Pays-de-la-Loire	7,2%
93 - Provence-Alpes-Côte-D'azur	6,6%
53 - Bretagne	5,8%
26 - Bourgogne	5,8%
91 - Languedoc-Roussillon	4,6%
24 - Centre	4,4%
73 - Midi-Pyrénées	4,3%
72 - Aquitaine	4,0%
31 - Nord-Pas-de-Calais	3,5%
54 - Poitou-Charentes	2,4%
41 - Lorraine	2,1%
43 - Franche-Comté	1,7%
25 - Basse-Normandie	1,6%
83 - Auvergne	1,5%
23 - Haute-Normandie	1,4%
42 - Alsace	1,4%
74 - Limousin	1,4%
21 - Champagne-Ardenne	1,3%
22 - Picardie	1,2%
02 - Martinique	0,5%
94 - Corse	0,4%
04 - Réunion	0,3%
01 - Guadeloupe	0,2%
03 - Guyane	0,1%
Total	100%

Source : DADS 2006- INSEE

En 2007, c'est la région PACA qui devance l'Ile de France en termes d'établissements, mais l'Ile de France concentre toujours le plus grand nombre de salariés.

Région du lieu de travail	répartition des établissements
82 - Rhône-Alpes	13,6%
93 - Provence-Alpes-Côte-D'azur	9,8%
11 - Ile de France	9,2%
73 - Midi-Pyrénées	6,0%
52 - Pays-de-la-Loire	5,6%
72 - Aquitaine	5,3%
26 - Bourgogne	4,8%
31 - Nord-Pas-de-Calais	4,8%
91 - Languedoc-Roussillon	4,8%
24 - Centre	4,7%
53 - Bretagne	4,6%
54 - Poitou-Charentes	3,4%
41 - Lorraine	3,1%
83 - Auvergne	2,8%
43 - Franche-Comté	2,7%
25 - Basse-Normandie	2,2%
21 - Champagne-Ardenne	2,2%
22 - Picardie	2,0%
23 - Haute-Normandie	1,9%
74 - Limousin	1,9%
42 - Alsace	1,3%
94 - Corse	0,8%
04 - Réunion	0,8%
02 - Martinique	0,8%
01 - Guadeloupe	0,7%
03 - Guyane	0,2%
Total	100,0%

Source : DADS 2007- INSEE

Région du lieu de travail	répartition des salariés
11 - Ile de France	21,2%
82 - Rhône-Alpes	15,0%
52 - Pays-de-la-Loire	7,3%
93 - Provence-Alpes-Côte-D'azur	6,6%
53 - Bretagne	6,0%
26 - Bourgogne	5,8%
91 - Languedoc-Roussillon	4,6%
24 - Centre	4,4%
73 - Midi-Pyrénées	4,3%
72 - Aquitaine	4,1%
31 - Nord-Pas-de-Calais	3,4%
54 - Poitou-Charentes	2,5%
41 - Lorraine	2,1%
43 - Franche-Comté	1,8%
25 - Basse-Normandie	1,6%
83 - Auvergne	1,4%
23 - Haute-Normandie	1,4%
42 - Alsace	1,4%
74 - Limousin	1,3%
21 - Champagne-Ardenne	1,3%
22 - Picardie	1,2%
94 - Corse	0,4%
02 - Martinique	0,4%
04 - Réunion	0,3%
01 - Guadeloupe	0,2%
03 - Guyane	0,1%
Total	100,0%

Source : DADS 2007- INSEE

* * *

2 - Les caractéristiques des emplois

La catégorie socioprofessionnelle

15 % des salariés de la mutualité sont cadres ou chefs d'entreprise salariés, soit un taux inférieur à la moyenne à la fois des secteurs assuranciers non marchands, et à celui du secteur assurantier marchand.

Les employés et les ouvriers représentent plus de la moitié des effectifs de la mutualité (57 %).

T33

Catégorie socioprofessionnelle	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale ¹	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus ²	ensemble secteur assurantier non marchand (1 à 4)	secteur assurantier marchand	ensemble du secteur des services privés	ensemble du secteur privé
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	15,3%	26,2%	18,0%	16,0%	21,8%	35,2%	17,2%	14,7%
2 - Professions intermédiaires	27,8%	25,1%	28,7%	30,7%	26,7%	43,0%	24,1%	21,8%
3 - Employés et ouvriers	57,0%	48,6%	53,2%	53,3%	51,5%	21,8%	58,6%	63,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

Catégorie socioprofessionnelle	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assurantier non marchand (1 à 4)	secteur assurantier marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	15,3%	26,2%	18,9%	17,5%	21,7%	36,7%	17,4%	14,9%
2 - Professions intermédiaires	27,5%	24,7%	28,0%	31,0%	26,5%	42,7%	24,1%	21,9%
3 - Employés et ouvriers	57,1%	49,1%	53,2%	51,5%	51,8%	20,6%	58,5%	63,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE

Au sein de la mutualité, le taux d'encadrement est plus important dans les activités d'assurance que dans les réalisations sociales

T14

Catégorie socioprofessionnelle	Assurance et services supports	Réalisations sociales	ensemble mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,7%	13,8%	15,3%
2 - Professions intermédiaires	27,6%	28,0%	27,8%
3 - Employés et ouvriers	55,8%	58,2%	57,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

¹ Le code NAF 753A comprend : les activités de gestion (collecte des cotisations, versement des prestations) de la couverture de l'ensemble des risques, hors risques famille, chômage et inadaptation professionnelle, et les activités d'administration générale de sécurité sociale (ACOSS, URSSAF)

² Le code NAF 753C comprend : la gestion de l'indemnisation du chômage total ou partiel et des préretraites, la gestion des divers types d'allocations familiales, la gestion du versement de revenus de substitution.

Source : DADS 2006- INSEE

Catégorie socioprofessionnelle	Assurance et services supports	Réalisations sociales	ensemble mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,3%	13,6%	15,3%
2 - Professions intermédiaires	27,7%	27,6%	27,5%
3 - Employés et ouvriers	56,1%	58,8%	57,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007- INSEE

La catégorie socioprofessionnelle détaillée

Les professions intermédiaires de la santé et du travail social (infirmiers, spécialistes de la rééducation, opticiens et autres spécialistes de l'appareil médical...) représentent 12,5 % des salariés de la mutualité, les aides soignantes et agents de services hospitaliers 17 %. T7- T25

Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Répartition des salariés
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres (CS1 à 3)	15,3%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social (CS 43)	12,5%
3 - Autres professions intermédiaires (autres CS 4)	15,3%
4 - Aides soignantes, agents de services hospitaliers... (CS 52)	17,4%
5 - Employés administratifs d'entreprise (CS 54)	29,8%
6 - Autres employés ou ouvriers (autres CS 5 ou 6)	9,8%
Total	100,0%

Source : DADS 2006 - INSEE

Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Répartition des salariés
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	15,3%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	12,6%
3 - Autres professions intermédiaires	14,9%
4 - Aides soignantes, agents de services hospitaliers...	17,6%
5 - Employés administratifs d'entreprise	29,6%
6 - Autres employés ou ouvriers	9,9%
Total	100,0%

Source : DADS 2007 - INSEE

La catégorie socioprofessionnelle selon la taille de l'entreprise

T25

Catégorie socioprofessionnelle	Moins de 10 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 99 salariés	De 100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,8%	16,4%	14,5%	14,6%	14,4%	16,0%	15,3%
2- Professions intermédiaires	33,5%	23,8%	24,2%	25,0%	27,7%	33,0%	27,8%
3 - Employés, ouvriers	49,7%	59,8%	61,2%	60,4%	57,9%	50,9%	57,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 - INSEE

Catégorie socioprofessionnelle	Moins de 10 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 99 salariés	De 100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,6%	16,8%	14,6%	14,7%	14,4%	15,8%	15,3%
2- Professions intermédiaires	33,3%	25,2%	23,8%	25,8%	26,4%	31,7%	27,5%
3 - Employés, ouvriers	50,1%	58,0%	61,6%	59,5%	59,2%	52,4%	57,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 - INSEE

La catégorie socioprofessionnelle détaillée selon la taille de l'entreprise

Les professionnels de la santé et du travail social, non cadres, sont proportionnellement plus nombreux dans les grandes entreprises. T25

Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Moins de 10 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 99 salariés	De 100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,8%	16,4%	14,5%	14,6%	14,4%	16,0%	15,3%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	8,9%	10,7%	9,1%	9,6%	12,8%	23,3%	12,5%
3 - Autres professions intermédiaires	24,6%	13,1%	15,1%	15,4%	14,9%	9,7%	15,3%
4 - Aides soignantes, agents de services hospitaliers...	8,5%	18,3%	20,3%	17,9%	16,3%	21,3%	17,4%
5 - Employés administratifs d'entreprise	32,3%	32,4%	32,0%	33,4%	31,1%	18,1%	29,8%
6 - Autres employés ou ouvriers	9,0%	9,1%	8,9%	9,1%	10,6%	11,5%	9,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 - INSEE

Catégories socioprofessionnelles détaillées	Moins de 10 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 99 salariés	De 100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Ensemble
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	16,6%	16,8%	14,6%	14,7%	14,4%	15,8%	15,3%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	10,0%	11,3%	9,3%	9,6%	12,8%	21,7%	12,6%
3 - Autres professions intermédiaires	23,3%	13,9%	14,5%	16,2%	13,5%	10,0%	14,9%
4 - Aides soignantes, agents de services hospitaliers...	9,3%	17,8%	21,6%	18,8%	15,8%	20,6%	17,6%
5 - Employés administratifs d'entreprise	31,2%	31,3%	31,5%	31,8%	31,7%	20,7%	29,6%
6 - Autres employés ou ouvriers	9,7%	8,9%	8,5%	8,8%	11,7%	11,0%	9,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007- INSEE

Le temps partiel

La part des salariés à temps partiel dans le secteur de la mutualité (30 %) est nettement plus importante que dans les autres activités des secteurs assuranciers non marchand et marchand. T35

Conditions d'emploi	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assuranciel non marchand (1 à 4)	Secteur assuranciel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Temps complets	69,5%	78,6%	84,9%	81,7%	77,3%	79,6%	72,2%	78,4%
2 - Temps partiels	30,5%	21,4%	15,1%	18,3%	22,7%	20,4%	27,8%	21,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

Conditions d'emploi	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Total secteur assuranciel non marchand (1 à 4)	Secteur assuranciel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Temps complets	69,5%	79,4%	84,5%	81,9%	77,5%	79,4%	72,2%	78,3%
2 - Temps partiels	30,5%	20,6%	15,5%	18,1%	22,5%	20,6%	27,8%	21,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité

Au sein du secteur de la mutualité, le temps partiel est nettement plus répandu dans les activités des réalisations sociales (41,3 %) que dans les activités d'assurance (20,6 %),

Près de la moitié des cadres et chefs d'entreprises salariés dans les activités de réalisations sociales sont à temps partiel. T16

Catégorie socioprofessionnelle	Part du temps partiel		
	Assurance et services supports	Réalisations sociales	Ensemble mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	18,0%	48,4%	31,1%
2 - Professions intermédiaires	14,7%	31,8%	22,9%
3 - Employés et ouvriers	24,2%	44,1%	33,9%
Total	20,6%	41,3%	30,5%

Source : DADS 2006 – INSEE

Le temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée

Le temps partiel est particulièrement important parmi les aides soignantes et agents de service hospitaliers (45 %) et, dans une moindre mesure, parmi les professions intermédiaires de la santé et du travail social (32 %),

Il est nettement moins répandu parmi les employés administratifs (23 %) et parmi les autres professions intermédiaires (15 %), T10

Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Part des temps partiel dans les effectifs
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	31,1%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	32,8%
3 - Autres professions intermédiaires	14,9%
4 - Aides soignantes, agent de services hospitaliers...	45,2%
5 - Employés administratifs d'entreprise	23,2%
6 - Autres employés ou ouvriers	46,5%
Total	30,4%

Source : DADS 2006 – INSEE

Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Part des temps partiels dans les effectifs
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	31,5%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	33,0%
3 - Autres professions intermédiaires	14,6%
4 - Aides soignantes, agents de service hospitalier...	46,4%
5 - Employés administratifs d'entreprise	22,6%
6 - Autres employés ou ouvriers	47,6%
Total	30,8%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le temps partiel selon le sexe

Plus répandu parmi les femmes (33,7 %), le temps partiel est présent également parmi les hommes (20 %) T12

	part du temps partiel
1 - Homme	19,7%
2 - Femme	33,7%
Total	30,5%

Source : DADS 2006 – INSEE

	Part du temps partiel
1 - Homme	20,1%
2 - Femme	33,9%
Total	30,8%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le temps partiel selon la taille de l'entreprise

La proportion de salariés à temps partiel est plus importante dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés) et dans les plus grandes (250 salariés et plus). T24

	1 - Moins de 10 salariés	2 - De 10 à 19 salariés	3 - De 20 à 49 salariés	4 - De 50 à 99 salariés	5 - De 100 à 249 salariés	6 - 250 salariés et plus	Ensemble
1 - Temps complet	69,6%	73,9%	79,5%	73,8%	73,7%	66,2%	69,5%
2 - Temps partiel	30,4%	26,1%	20,5%	26,2%	26,3%	33,8%	30,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

	1 - Moins de 10 salariés	2 - De 10 à 19 salariés	3 - De 20 à 49 salariés	4 - De 50 à 99 salariés	5 - De 100 à 249 salariés	6 - 250 salariés et plus	Ensemble
1 - Temps complet	67,9%	76,2%	76,6%	76,2%	73,2%	66,3%	69,2%
2 - Temps partiel	32,1%	23,8%	23,4%	23,8%	26,8%	33,7%	30,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le statut

Les contrats de professionnalisations et autres contrats aidés, y compris les stagiaires, représentent 1 % des effectifs salariés, soit un pourcentage supérieur à la moyenne du secteur assurantiel non marchand, mais inférieur à celui du secteur assurantiel marchand. T34

	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Total secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	Secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Apprentis	0,2%	0,0%	0,1%	s	0,1%	0,4%	0,0%	1,4%
2 - Stagiaires ou emplois aidés	1,0%	0,2%	0,1%	s	0,4%	1,6%	1,9%	1,2%
3 - Emplois ordinaires	98,7%	100,0%	99,8%	100,0%	99,6%	98,0%	98,1%	97,5%
Total	100,0%	100,2%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Total secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	Secteur assurantiel marchand	ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Apprentis	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,5%	1,1%	2,0%
2 - Stagiaires ou emplois aidés	1,2%	0,2%	0,1%	0,4%	0,5%	1,8%	2,1%	1,1%
3 - Emplois ordinaires	98,5%	99,8%	99,8%	99,6%	99,4%	97,7%	96,8%	96,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le contrat de travail

Type de contrat de travail	1994-1996	2003-2005	2006-2008
Contrat à durée indéterminée (CDI)	90,6%	89,1%	91,2%
Contrat à durée déterminée (CDD) ¹	9,4%	10,9%	8,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquêtes emploi de l'INSEE, Champ du secteur de la mutualité approché à partir des codes « activité de l'établissement » et « statut juridique de l'entreprise »,

La rémunération

La moyenne des salaires dans le secteur de la mutualité est proche de celle observée dans l'ensemble du secteur des services privés, mais inférieure à celle observée dans le secteur assurantiel marchand, notamment pour les cadres et chefs d'entreprises salariés et pour l'ensemble des salariés.

T40

Rémunération annuelle brute moyenne des salariés à temps complet en euros	1 – Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble du secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
Catégorie socioprofessionnelle								
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	61 152	54 139	67 141	52 557	55 443	65 437	62 030	62 224
2 - Professions intermédiaires	30 663	30 810	36 493	34 773	31 763	34 146	30 814	31 914
3 - Employés et ouvriers	23 178	25 493	27 408	27 515	25 410	28 190	21 205	22 005
Ensemble	31 299	34 619	37 655	34 365	34 043	44 158	31 774	30 770

Source : DADS 2006 – INSEE

¹ Taux de CDD, y compris l'apprentissage et les contrats aidés, calculé par rapport à l'ensemble des personnes occupées dans le secteur hors intérim et salariés de l'Etat et des Collectivités territoriales.

Rémunération annuelle brute moyenne des salariés à temps complet en euros	1 – Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble du secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
Catégorie socioprofessionnelle								
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	63 008	53 862	70 815	53 192	56 031	71 311	64 506	64 461
2 - Professions intermédiaires	31 346	31 787	38 510	35 400	32 745	35 176	31 527	32 685
3 - Employés et ouvriers	23 671	26 403	30 357	28 027	26 260	28 707	21 760	22 638
Ensemble	32 026	34 984	40 828	35 406	34 745	47 191	32 752	31 729

Source : DADS 2007 – INSEE

Le salaire moyen des cadres et chefs d'entreprise salariés dans les activités d'assurance reste moins élevé en regard de ceux pratiqués dans les activités de réalisations sociales même si cet écart semble se réduire.

T30

Rémunération annuelle brute moyenne des salariés à temps complet en euros	1 - Assurance et services supports	2 - Réalisations sociales	Ensemble du secteur de la mutualité
Catégorie socioprofessionnelle			
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	56 016	71 937	61 152
2 - Professions intermédiaires	30 012	31 542	30 663
3 - Employés et ouvriers	24 073	21 890	23 178
Ensemble	31 363	31 204	31 299

Source : DADS 2006 – INSEE

	1 - Assurance et services supports	2 - Réalisations sociales	Ensemble du secteur de la mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	57 742	74 119	63 008
2 - Professions intermédiaires	30 768	32 088	31 346
3 - Employés et ouvriers	24 596	22 112	23 671
Ensemble	32 160	26 386	32 026

Source : DADS 2007 – INSEE

La rémunération selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée

T39

Rémunération annuelle brute moyenne	Secteur de l'établissement		
Rémunération annuelle brute moyenne des salariés à temps complet en euros	Mutualité	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
Catégorie socioprofessionnelle détaillée			
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	61 152	62 030	62 224
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	31 698	29 146	28 666
3 - Autres professions intermédiaires	30 016	31 183	32 318
4 - Aides soignantes, agents de service hospitalier	21 735	20 908	20 910
5 - Employés administratifs d'entreprise	24 066	23 494	23 539
6 - Autres employés ou ouvriers	21 835	20 304	21 731
Ensemble	31 299	31 774	30 770

Source : DADS 2006 – INSEE

Rémunération annuelle brute moyenne	secteur d'activité de l'établissement		
Rémunération annuelle brute moyenne des salariés à temps complet en euros	Mutualité	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
Catégorie socioprofessionnelle détaillée			
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	63 008	64 506	64 461
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	32 328	29 961	29 417
3 - Autres professions intermédiaires	30 722	31 872	33 099
4 - Aides soignantes, agents de service hospitalier	22 185	21 369	21 372
5 - Employés administratifs d'entreprise	24 587	24 056	24 154
6 - Autres employés ou ouvriers	22 255	20 880	22 373
Ensemble	32 026	32 752	31 729

Source : DADS 2007 – INSEE

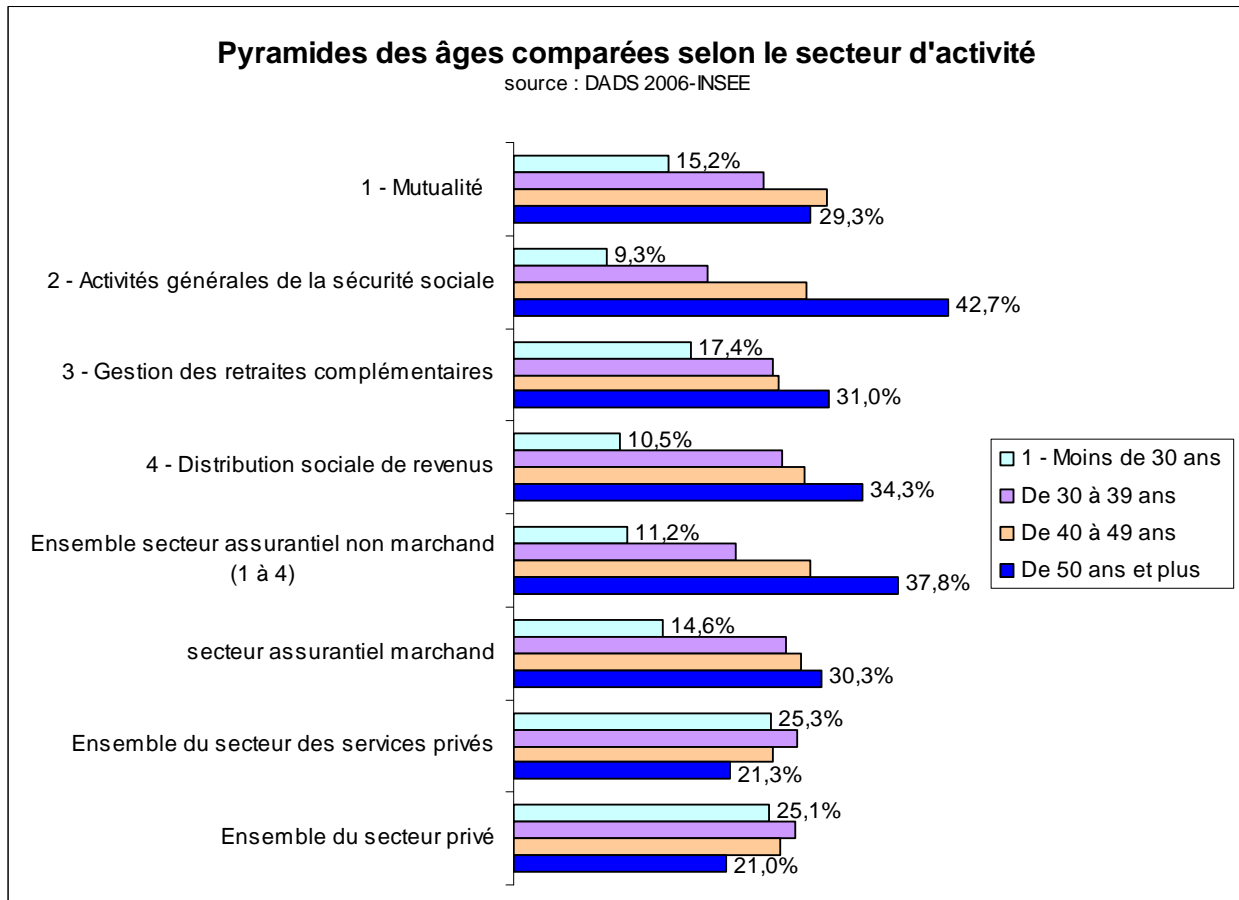
3 - Les caractéristiques des personnes occupées

L'âge

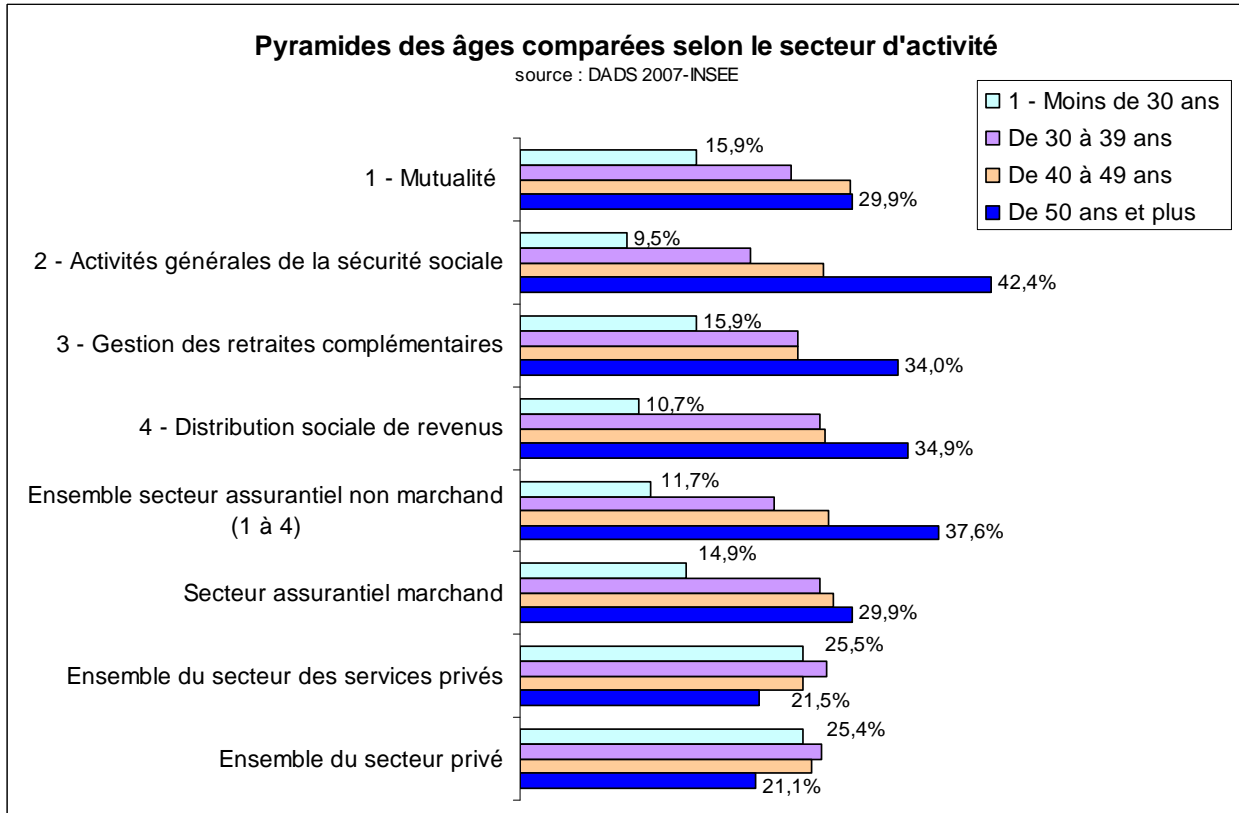
Les salariés de la mutualité sont plus âgés que l'ensemble des salariés du secteur privé, mais ils sont moins âgés que ceux des autres secteurs des activités assurancielles non marchandes. Leur pyramide des âges est assez proche de celle du secteur assurantiel marchand. T36

Tranches d'âge	1 - Mutualité approchée	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Moins de 30 ans	15,2%	9,3%	17,4%	10,5%	11,2%	14,6%	25,3%	25,1%
2 - De 30 à 34 ans	11,7%	9,9%	12,3%	12,7%	10,8%	13,1%	14,1%	13,6%
3 - De 35 à 39 ans	13,0%	9,3%	13,1%	13,9%	11,0%	13,7%	13,9%	14,1%
4 - De 40 à 44 ans	14,6%	11,4%	13,1%	12,2%	12,4%	14,2%	13,4%	13,9%
5 - De 45 à 49 ans	16,2%	17,4%	13,0%	16,4%	16,8%	14,0%	12,1%	12,4%
6 - De 50 à 54 ans	15,6%	21,3%	15,0%	18,4%	19,2%	14,8%	10,8%	11,0%
7 - 55 ans et plus	13,6%	21,4%	16,0%	15,9%	18,5%	15,5%	10,5%	10,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE



	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	Secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
Tranche d'âge								
1 - Moins de 30 ans	15,9%	9,5%	15,9%	10,7%	11,7%	14,9%	25,5%	25,4%
2 - De 30 à 34 ans	11,2%	10,3%	12,1%	12,0%	10,9%	13,0%	13,6%	13,1%
3 - De 35 à 39 ans	13,1%	10,5%	12,8%	15,0%	12,0%	14,0%	13,9%	14,1%
4 - De 40 à 44 ans	14,1%	10,4%	12,7%	11,7%	11,6%	14,1%	13,4%	13,8%
5 - De 45 à 49 ans	15,8%	16,9%	12,3%	15,8%	16,2%	14,0%	12,1%	12,4%
6 - De 50 à 54 ans	15,7%	21,4%	15,2%	18,4%	19,1%	14,8%	10,7%	10,9%
7 - 55 ans et plus	14,2%	21,1%	18,9%	16,5%	18,5%	15,2%	10,8%	10,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



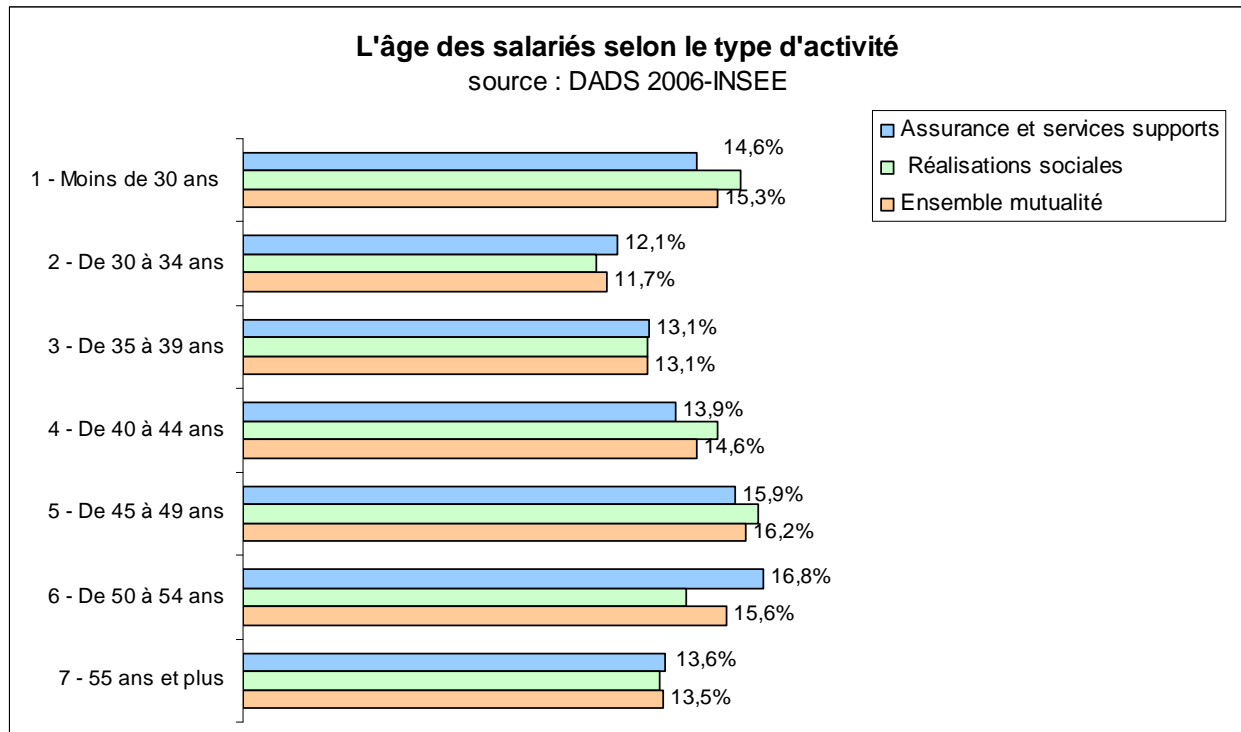
L'âge selon l'activité

Les salariés des activités d'assurance sont un peu plus âgés que ceux qui travaillent dans les activités de réalisations sociales. Mais les pyramides des âges sont proches entre les deux types d'activité.

T14

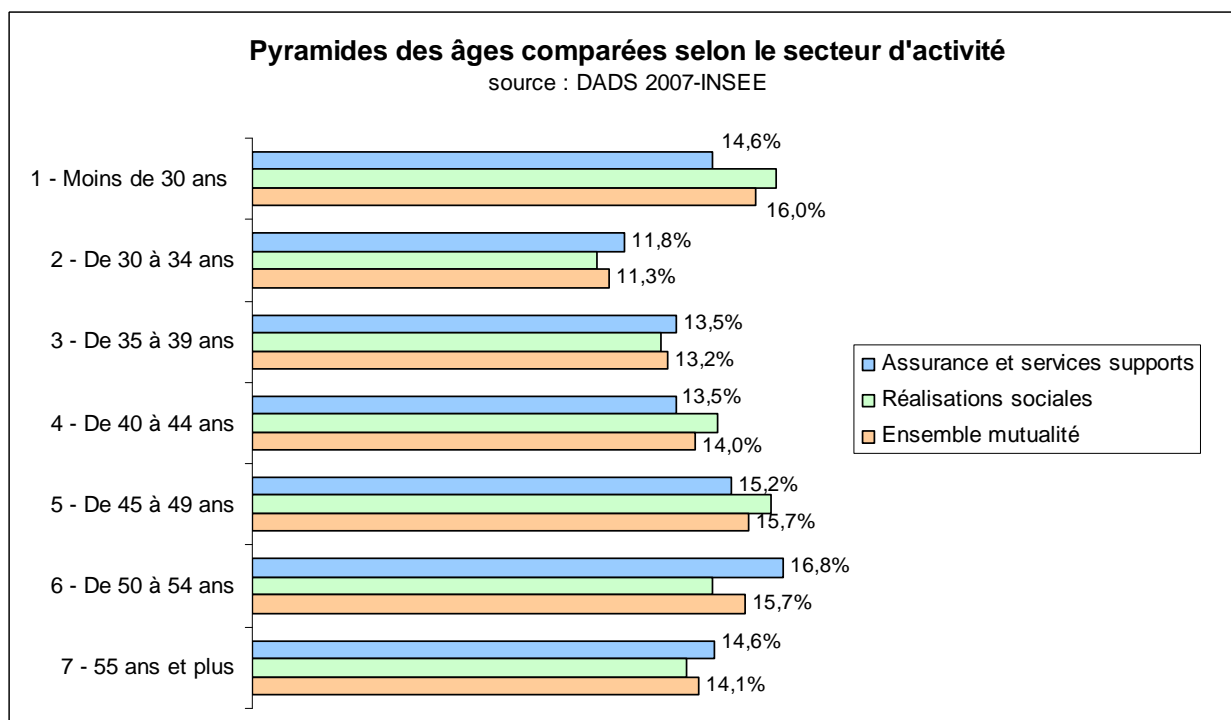
Tranches d'âge	1 - Assurance et services supports	2 - Réalisations sociales	Ensemble mutualité
1 - Moins de 30 ans	14,6%	16,0%	15,3%
2 - De 30 à 34 ans	12,1%	11,4%	11,7%
3 - De 35 à 39 ans	13,1%	13,0%	13,1%
4 - De 40 à 44 ans	13,9%	15,3%	14,6%
5 - De 45 à 49 ans	15,9%	16,6%	16,2%
6 - De 50 à 54 ans	16,8%	14,3%	15,6%
7 - 55 ans et plus	13,6%	13,4%	13,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE



Tranches d'âge	1 - Assurance et services supports	2 - Réalisations sociales	Ensemble mutualité
1 - Moins de 30 ans	14,6%	16,6%	16,0%
2 - De 30 à 34 ans	11,8%	10,9%	11,3%
3 - De 35 à 39 ans	13,5%	12,9%	13,2%
4 - De 40 à 44 ans	13,5%	14,7%	14,0%
5 - De 45 à 49 ans	15,2%	16,4%	15,7%
6 - De 50 à 54 ans	16,8%	14,6%	15,7%
7 - 55 ans et plus	14,6%	13,7%	14,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE



Poids des salariés de 50 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité

Les cadres et chefs d'entreprises salariés sont largement les plus âgés, ce sont des catégories d'emploi auxquelles on accède rarement très jeune, et les départs en fin de carrière sont souvent plus tardifs. Dans les réalisations sociales, ils sont un peu plus nombreux que dans les activités d'assurance à avoir atteint 50 ans ou plus en 2006. *T14*

Poids des salariés de 50 ans et plus	Assurance et services supports	Réalisations sociales	Ensemble mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	39,2%	42,4%	40,6%
2 - Professions intermédiaires	28,0%	26,5%	27,3%
3 - Employés et ouvriers	29,1%	24,9%	27,1%
Ensemble	30,4%	27,7%	29,1%

Source : DADS 2006 – INSEE

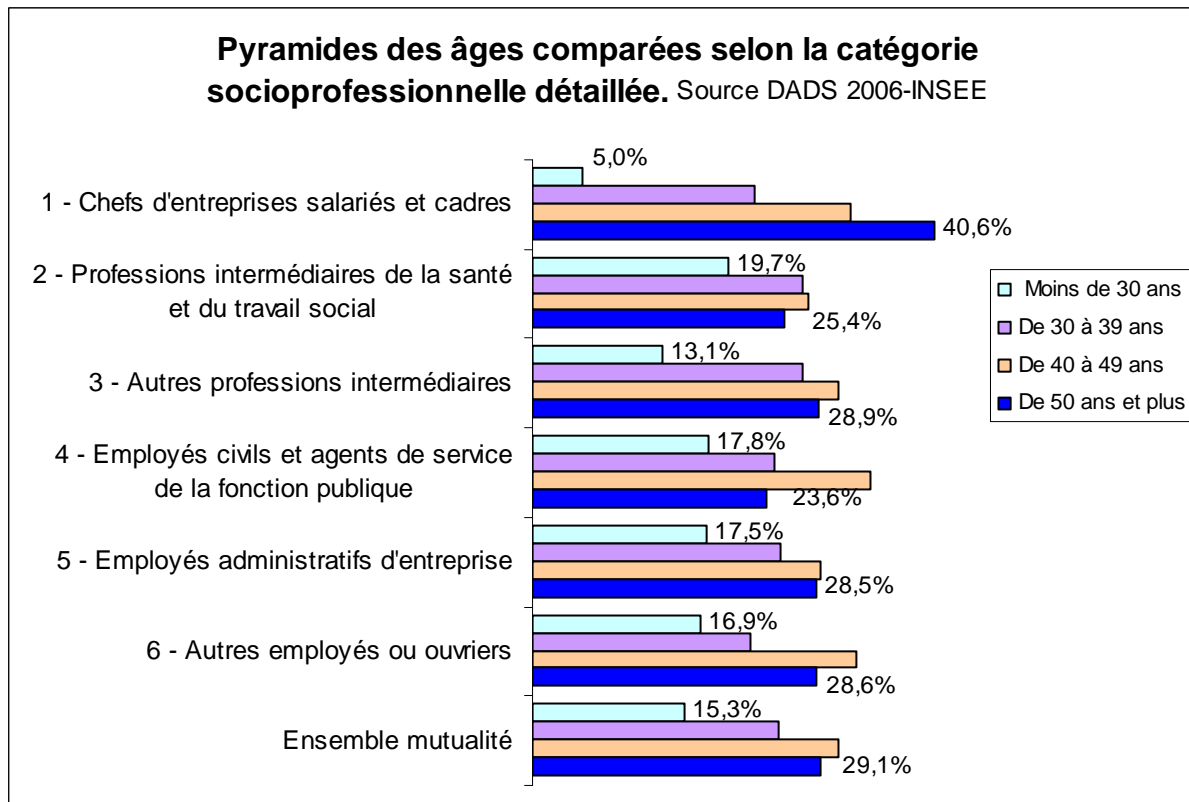
Poids des salariés de 50 ans et plus	Assurance et services supports	Réalisations sociales	ensemble mutualité
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	41,8%	44,5%	41,8%
2 - Professions intermédiaires	28,6%	26,9%	27,8%
3 - Employés et ouvriers	29,9%	25,3%	27,6%
Ensemble	31,5%	28,4%	29,8%

Source : DADS 2007 – INSEE

L'âge selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée

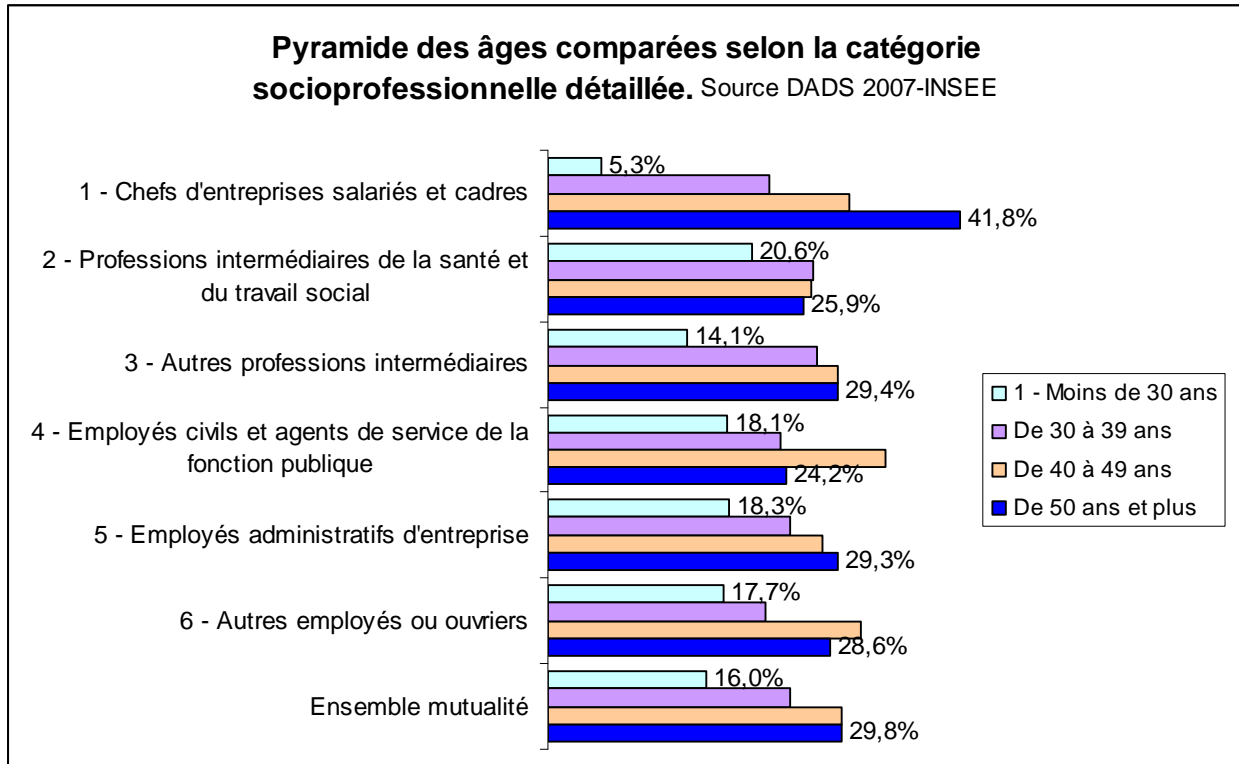
Les salariés qui exercent des professions de la santé et du social (au niveau employé ou intermédiaire) sont les plus jeunes. *T7*

Tranches d'âge	1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	3 - Autres professions intermédiaires	4 - Employés civils et agents de service de la fonction publique	5 - Employés administratifs d'entreprise	6 - Autres employés ou ouvriers	Ensemble mutualité
1 - Moins de 30 ans	5,0%	19,7%	13,1%	17,8%	17,5%	16,9%	15,3%
2 - De 30 à 34 ans	9,6%	14,6%	13,2%	10,7%	12,2%	9,4%	11,7%
3 - De 35 à 39 ans	12,7%	12,5%	14,1%	13,8%	12,7%	12,5%	13,1%
4 - De 40 à 44 ans	14,7%	13,3%	14,7%	16,6%	13,5%	15,9%	14,6%
5 - De 45 à 49 ans	17,4%	14,4%	16,1%	17,6%	15,5%	16,7%	16,2%
6 - De 50 à 54 ans	18,1%	12,7%	16,4%	13,2%	16,5%	16,0%	15,6%
7 - 55 ans et plus	22,6%	12,6%	12,5%	10,5%	12,0%	12,6%	13,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



	1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	3 - Autres professions intermédiaires	4 - Employés civils et agents de service de la fonction publique	5 - Employés administratifs d'entreprise	6 - Autres employés ou ouvriers	Ensemble mutualité
Tranches d'âge							
1 - Moins de 30 ans	5,3%	20,6%	14,1%	18,1%	18,3%	17,7%	16,0%
2 - De 30 à 34 ans	9,5%	14,1%	12,9%	10,1%	11,7%	9,2%	11,3%
3 - De 35 à 39 ans	13,0%	12,6%	14,3%	13,4%	12,9%	12,8%	13,2%
4 - De 40 à 44 ans	14,1%	12,7%	13,7%	16,7%	12,8%	15,2%	14,0%
5 - De 45 à 49 ans	16,4%	14,0%	15,6%	17,6%	14,9%	16,4%	15,7%
6 - De 50 à 54 ans	18,2%	13,2%	16,5%	13,5%	16,3%	15,7%	15,7%
7 - 55 ans et plus	23,5%	12,7%	13,0%	10,6%	13,0%	12,9%	14,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE



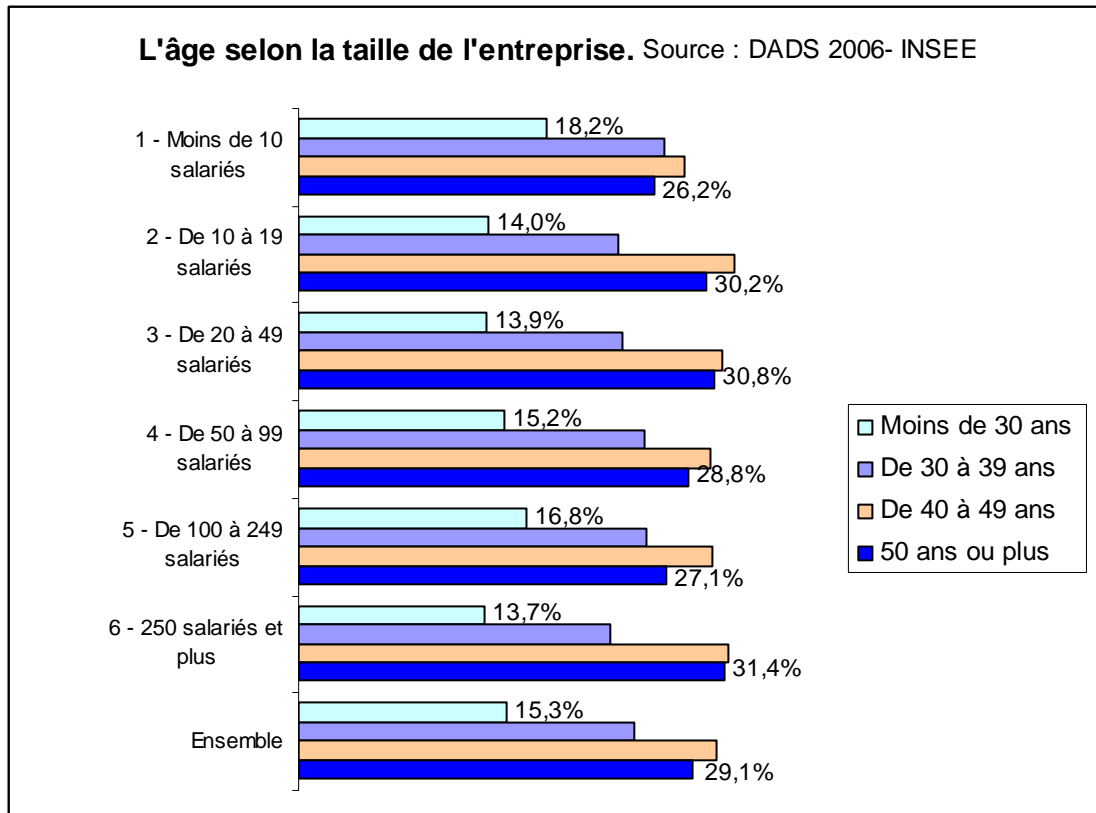
L'âge selon la taille de l'entreprise

Les salariés sont plus âgés dans les plus grandes entreprises (250 salariés et plus).

T26

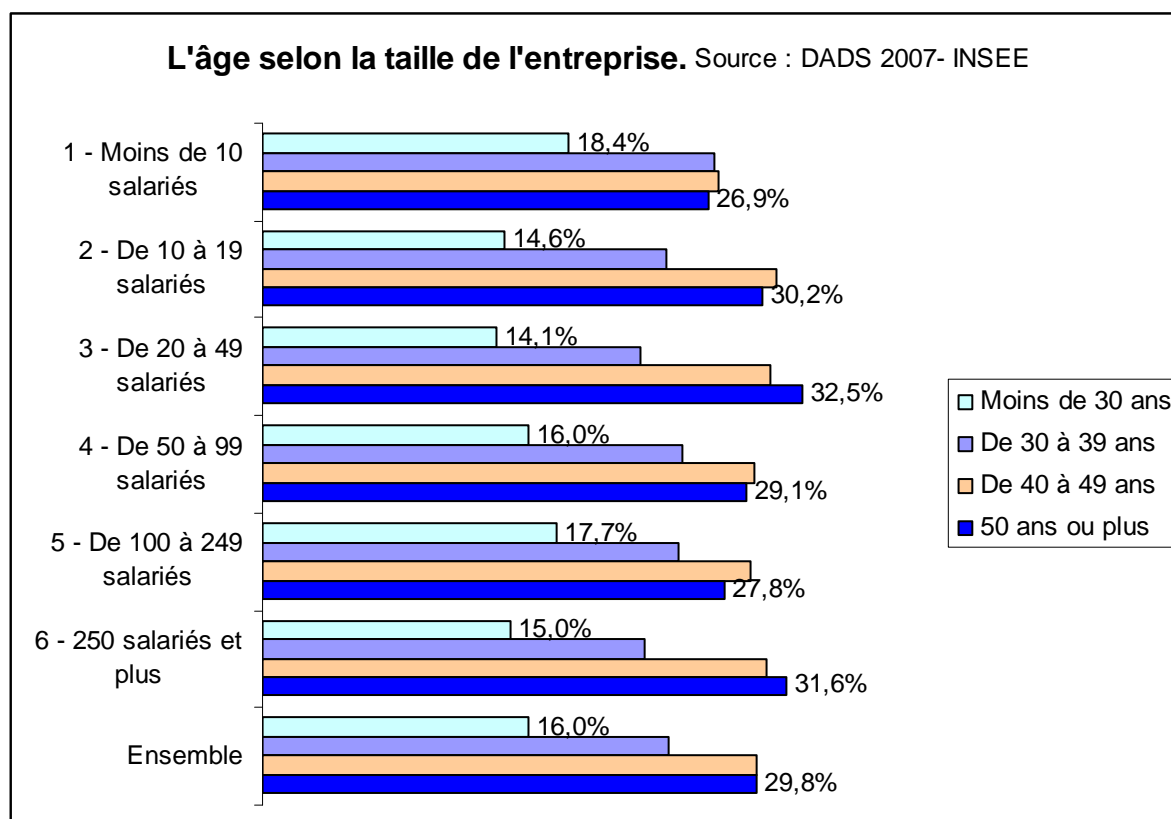
Tranches d'âge	1 - Moins de 10 salariés	2 - De 10 à 19 salariés	3 - De 20 à 49 salariés	4 - De 50 à 99 salariés	5 - De 100 à 249 salariés	6 - 250 salariés et plus	Ensemble
1 - Moins de 30 ans	18,2%	14,0%	13,9%	15,2%	16,8%	13,7%	15,3%
2 - De 30 à 34 ans	13,1%	10,9%	11,2%	12,2%	12,2%	10,8%	11,7%
3 - De 35 à 39 ans	13,8%	12,7%	12,8%	13,4%	13,5%	12,2%	13,1%
4 - De 40 à 44 ans	14,5%	14,7%	14,5%	13,9%	14,9%	15,1%	14,6%
5 - De 45 à 49 ans	14,1%	17,5%	16,9%	16,6%	15,6%	16,7%	16,2%
6 - De 50 à 54 ans	14,0%	16,9%	16,9%	15,2%	14,5%	15,9%	15,6%
7 - 55 ans et plus	12,2%	13,2%	13,9%	13,6%	12,6%	15,6%	13,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE



Tranches d'âge	1 - Moins de 10 salariés	2 - De 10 à 19 salariés	3 - De 20 à 49 salariés	4 - De 50 à 99 salariés	5 - De 100 à 249 salariés	6 - 250 salariés et plus	Ensemble
1 - Moins de 30 ans	18,4%	14,6%	14,1%	16,0%	17,7%	15,0%	16,0%
2 - De 30 à 34 ans	12,9%	11,2%	10,4%	11,7%	11,3%	10,8%	11,3%
3 - De 35 à 39 ans	14,3%	13,1%	12,3%	13,6%	13,7%	12,2%	13,2%
4 - De 40 à 44 ans	13,5%	13,9%	14,0%	14,3%	14,2%	14,2%	14,0%
5 - De 45 à 49 ans	14,0%	17,0%	16,6%	15,3%	15,3%	16,1%	15,7%
6 - De 50 à 54 ans	14,4%	16,6%	17,3%	15,0%	14,6%	15,8%	15,7%
7 - 55 ans et plus	12,4%	13,5%	15,2%	14,1%	13,2%	15,8%	14,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE



Le sexe

77 % des salariés du secteur de la mutualité sont des femmes. Le secteur est légèrement plus féminisé que la moyenne de l'ensemble du secteur assurantiel non marchand, et nettement plus que le secteur assurantiel marchand. *T37*

Sexes	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	Secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 - Homme	23,1%	29,6%	25,8%	25,2%	27,3%	41,7%	49,1%	58,2%
2 - Femme	76,9%	70,4%	74,2%	74,8%	72,7%	58,3%	50,9%	41,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

Sexes	1 - Mutualité	2 - Activités générales de la sécurité sociale	3 - Gestion des retraites complémentaires	4 - Distribution sociale de revenus	Ensemble secteur assurantiel non marchand (1 à 4)	Secteur assurantiel marchand	Ensemble du secteur des services privés	Ensemble du secteur privé
1 – Homme	22,7%	27,0%	27,3%	25,0%	25,6%	41,3%	49,0%	58,0%
2 – Femme	77,3%	73,0%	72,7%	75,0%	74,4%	58,7%	51,0%	42,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le sexe selon la catégorie socioprofessionnelle détaillée

Moins de la moitié des cadres et chefs d'entreprise salariés du secteur de la mutualité sont des femmes (48 %). Les professions les plus féminisées sont celles des aides soignantes et agents de services hospitaliers et celles des employés administratifs d'entreprise. T8

Catégories socioprofessionnelles détaillées	Part des femmes dans les effectifs
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	47,8%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	79,7%
3 - Autres professions intermédiaires	74,0%
4 - Aides soignantes, agents de service hospitalier...	92,0%
5 - Employés administratifs d'entreprise	88,3%
6 - Autres employés ou ouvriers	64,1%
Ensemble du secteur de la mutualité	77,0%

Source : DADS 2006 – INSEE

Catégories socioprofessionnelles détaillées	Part des femmes dans les effectifs
1 - Chefs d'entreprises salariés et cadres	48,5%
2 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	79,9%
3 - Autres professions intermédiaires	74,5%
4 - Aide soignantes, agents de service hospitalier	92,0%
5 - Employés administratifs d'entreprise	88,3%
6 - Autres employés ou ouvriers	65,3%
Ensemble du secteur de la mutualité	77,4%

Source : DADS 2007 – INSEE

Le niveau de diplôme

Niveau de diplôme	1994-1996	2003-2005	2006-2008
Niveau I-II (licence ou plus)	5,4%	10,9%	13,9%
Niveau III (BTS, DUT, Deug, diplômes paramédicaux)	11,7%	18,6%	23%
Niveau IV (Bac ou équivalent)	14,8%	21,4%	22,2%
Niveau V (CAP, BEP)	33,3%	29,4%	24,9%
Niveau VI (Brevet des collèges, aucun diplôme)	34,7%	19,7%	16 %
Total	100,0%	100,0%	100 %

Source : Enquêtes emploi de l'INSEE. Champ du secteur de la mutualité approché à partir des codes « activité de l'établissement » et « statut juridique de l'entreprise ».

L'ancienneté dans l'entreprise

L'ancienneté dans la même entreprise dans le secteur de la mutualité est importante, 57 % des salariés travaillent dans la même entreprise depuis 10 ans ou plus. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne du secteur privé (41 %), mais elle est très proche de celle observée dans l'ensemble des activités financières.

Ancienneté dans l'entreprise	1994-1996	2003-2005	2006-2008
Moins de 1 an	10,8%	9,9%	11%
Entre 1 et moins de 5 ans	16,8%	19,6%	23,8%
Entre 5 et moins de 10 ans	14,1%	13,8%	17,2%
10 ans et plus	58,3%	56,7%	47,9%
Total	100,0%	100,0%	100%

Source : Enquêtes emploi de l'INSEE. Champ du secteur de la mutualité approché à partir des codes « activité de l'établissement » et « statut juridique de l'entreprise ».

* * *

ANNEXES

Annexe 1 :

DADS : Déclaration annuelle de données sociales (données à commander, non accessibles en ligne au niveau de la NAF 700)

- **Organisme producteur** : INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)
- **Type d'opération** : source administrative
- **Champ géographique** : France métropolitaine + DOM.
- **Unité statistique** : selon le fichier utilisé, l'unité statistique peut être l'entreprise, l'établissement, le poste ou le salarié. Pour caractériser l'emploi salarié dans les secteurs, il est conseillé de travailler sur le fichier « postes », en distinguant les postes non annexes¹ des postes annexes et comptabilisant les postes au 31 décembre de l'année.
- **Périodicité** : annuelle
- **Années disponibles** : à voir avec l'Insee lors de la commande de données
- **Format des données** : l'Insee fournit des tableaux Excel. Les commandes payantes auprès de l'Insee (produits sur mesure) sont facturées au nombre de tableaux avec une prise en charge forfaitaire. Les tableaux ne peuvent comporter que 3 variables maximum.
- **Mode de collecte** : La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Les établissements employeurs fournissent, chaque année, aux administrations fiscales et de sécurité sociale des informations sur leurs salariés. Ces déclarations annuelles de données sociales (DADS) contiennent, pour chaque salarié des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. L'Insee en fait une exploitation statistique sur tous les établissements puis, par sondage, sur les salariés (un sur vingt-cinq). Sont retenus les salariés à temps complet, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'Etat et des collectivités territoriales, des salariés agricoles, des apprentis, des stagiaires, des personnels des services domestiques, des salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ce champ des DADS couvre environ 80% de l'emploi salarié. Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.
- **Remarque** : C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France métropolitaine et dans les DOM. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat

¹ Les utilisations les plus fréquentes des DADS concernent les postes non annexes seulement. Mais pour certains domaines particuliers (saisonnalité par exemple) la prise en compte de l'ensemble des postes est justifiée. Un poste est considéré dans les DADS comme non annexe ou " vrai emploi " s'il atteint certains seuils en terme de rémunération et de volume de travail. Dans le cas général, si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe.

à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Les salariés de l'agriculture y sont inclus depuis la validité 2003. Sont donc exclus du champ la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales.

A compter de l'année 2002, un extrait des DADS (échantillon au 1/12e des données individuelles anonymisées) est disponible en ligne sur le site de l'Insee. Cet extrait ne comporte pas le code APE des entreprises ou établissements en NAF 700. La nomenclature sectorielle la plus détaillée disponible est la Nomenclature Économique de Synthèse (NES) au niveau 36¹. On peut toutefois l'utiliser pour produire des données de cadrage.

¹ Pour plus de renseignements sur cette nomenclature, cf. le site de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Annexe 2 : Commande de traitements statistiques des fichiers DADS 2006 et 2007 – France entière

Union des groupements des employeurs mutualistes (UGEM) Observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité (OEMM) CEREQ

La demande porte sur deux champs (les tableaux attendus sont spécifiés pour chaque champ)

- **Champ A : Mutuelles.** Ce champ est défini à partir des caractéristiques de l'entreprise :
APEN = 660G ou catégorie juridique CATJUR = 8210.
- **Champ B : Secteur privé.** Ce champ est défini à partir des caractéristiques de l'établissement :
DOEMPL = 1, 5, 6 ou 9

SECETABP

1 - Mutualité approchée (établissements)	[APET = 660G <u>ou</u> CATJUR = 8210] <u>et</u> [DOMEMPL = 1,5,6 ou9]
2 - Activités générales de la sécurité sociales	APET = 753A <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> DOMEMPL = 1,5,6 ou 9
3 – Gestions des retraites complémentaires	APET = 753B <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> DOMEMPL = 1,5,6 ou 9
4 – Distribution sociale de revenus	APET = 753C <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> DOMEMPL = 1,5,6 ou 9
5 – Autres activités d'assurance	(APET = 660A, C, E ou F) <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> [DOMEMPL = 1, 5, 6 <u>ou</u> 9]
6 – Autres activités de service privées	(APET = 55** à 65** ou 67** à 752* ou 80** à 95**) <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> (DOMEMPL = 1, 5, 6 ou 9)
7 – Commerce	(APET = 50** à 52**) <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> (DOMEMPL = 1, 5, 6 ou 9)
8 – Agriculture, industrie et construction	(APET = 01** à 45**) <u>et</u> CATJUR # 8210 <u>et</u> (DOMEMPL = 1, 5, 6 ou 9)

Effectifs à prendre en compte : les postes non annexes en années travail (l'année travail est le nombre de jours salariés / 360 – l'année étant approximée à 12 mois de 30 jours chacun).

Tous les types d'emplois ASEO (apprentis, stagiaires, emplois aidés, et emplois ordinaires) sont à prendre en compte, temps complet et non complet

Années à prendre en compte : 2007

Tableaux sur le champ A : mutuelles (APEN== 660G ou catégorie juridique CATJUR = 8210).

Nombre d'entreprises selon :

SECENTM * CATJUR

SECENTM * TAENT

Nombre d'établissements selon :

SECENTM * CATJUR
SECENTM * TAENT
SECENTM * SECETABM
SECETABM * TAETAB
SECETABM * REGT
SECETABDET

Nombre de postes non annexes en année de travail selon :

SECENTM*CATJUR
SECENTM*TAENT
SECENTM*SECETABM
SECETABM*TAETAB
SECETABM*REGT
SECETABDET
CSMUT * AGEM
CSMUT * SEXE
CSMUT * STATUT
CSMUT * TC/NC
SEXE * AGEM
SEXE * TC/NC
AGEM * TC/NC
SECETABM * CS3 * AGEM
SECETABM * CS3 * SEXE
SECETABM * CS3 * TC/NC
SECETABDET * CS3
SECETABDET * AGE3
SECETABDET * SEXE
SECETABDET*TC/NC
TAENT * CSMUT
TAENT * AGEM
TAENT * SEXE
TAENT * TC/NC
TAETAB * CSMUT
TAETAB * AGEM
TAETAB * SEXE
TAETAB * TC/NC

Nombre de postes non annexes à temps complet en emploi ordinaire en année de travail selon :

CSMUT
SECETABM * CS3 * sexe

Rémunération annuelle brute des postes non annexes à temps complet en emploi ordinaire selon :

CSMUT

SECETABM * CS3 * sexe

Tableaux sur le champ B : secteur privé (champ défini à partir des caractéristiques de l'établissement DOEMPL=1, 5, 6 ou 9)

Nombre d'établissements selon :

SECETABP*TAETAB

SECETABP*REGT

Nombre de postes non annexes en année travail selon :

SECETABP*CS3

SECETABP*TAETAB

SECETABP*STATUT

SECETABP*TC/NC

SECETABP*REGT

SECETABP*AGEM

SECETABP*SEXE

SECETABP*CSMUT

Nombre de postes non annexes à temps complet en emploi ordinaire en années de travail selon :

SECETABP*CSMUT

SECETABP*CS3*SEXE

Rémunération annuelle brute des postes non annexes à temps complet en emploi ordinaire selon :

SECETABP*CSMUT

SECETABP*CS3*SEXE

DEFINITIONS DES VARIABLES : VARIABLES RECONSTRUITES

SECETABP (voir tableau page 1)

AGEM :

1. moins de 30 ans
2. 30 à 34 ans
3. 35 à 39 ans
4. 40 à 44 ans
5. 45 à 49 ans
6. 50 à 54 ans
7. 55 ans et plus

AGE3 :

1. moins de 30 ans
2. 30 à 49 ans
3. 50 ans et plus

CS3 :

1. Chefs d'entreprises salariés et cadres (CS = 1, 2, 3)
2. Professions intermédiaires (CS = 4)
3. Employés et ouvriers (CS = 5 ou 6)

CSMUT : Catégories socioprofessionnelles spécifiques pour la mutualité

1. Chefs d'entreprises salariés et cadres (CS = 1, 2, 3)
2. Professions intermédiaires de la santé et du travail social (CS = 43)*
3. Autres professions intermédiaires (CS = 42, 44, 45, 46, 47, 48)
4. Employés civils et agents de service de la fonction publique (CS = 52)*
5. Employés administratifs d'entreprise (CS = 54)
6. autres employés ou ouvriers (CS = 53, 55, 56, 6)

** voir en annexe la liste des professions détaillées correspondant à ces deux CS*

SECENTM :

1. assurance et services supports (APEN = 66** ou 7***)
2. réalisations sociales (APEN = 331B, 523A, C, 524T, 55**, 633Z, 80**, 85**)
3. autres

SECETABM :

1. assurance et services supports (APET = 66** ou 7***)
2. réalisations sociales (APET = 331B, 523A,C, 524T, 55**, 633Z, 80**, 85**)
3. 3.autres

SECETABDET :

1. Assurance et services supports (APET = 66** ou 7***)
2. Fabrication et commerce d'appareils médicaux (APET = 331B ou 523C)
3. Pharmacies (APET = 523A)
4. Opticiens (APET = 524T)
5. Hôtellerie, restauration, agence de tourisme, formation (APET = 55**, 633Z, 80**)
6. Activités hospitalières (APET = 851A)
7. Pratique médicale (APET = 851C)
8. Pratique dentaire (APET = 851E)
9. Auxiliaires médicaux (APET = 851G)
10. Accueil d'enfants handicapés (APET = 853A)
11. Accueil d'adultes handicapés (APET = 853C)
12. Accueil de personnes âgées (APET = 853D)
13. Crèches et garderies d'enfant (APET = 853G)
14. Aide par le travail, ateliers protégés (APET = 853H)
15. Aide à domicile (APET = 853J)
16. Autres actions sociales (APET = 853B, E, K)
17. Autres (APET = autres codes)

STATUT : type d'emploi regroupé

1. Apprenti (TYP_EMPLOI = A)
2. Stagiaire ou emploi aidé (TYP_EMPLOI = S ou E)
3. Emploi ordinaire (TYP_EMPLOI = O)

TAENT : taille d'entreprise

1. moins de 10 salariés (TREFFEN = 01 à 03)
2. 10 à 19 salariés (TREFFEN=11)
3. 20 à 49 salariés (TREFFEN = 12)
4. 50 à 99 salariés (TREFFEN = 21)
5. 100 à 199 salariés (TREFFEN = 22)
6. 200 salariés et plus (TREFFEN = 31 à 52)

TAETAB : taille d'établissement

1. moins de 10 salariés (TREFFECT = 01 à 03)
2. 10 à 19 salariés (TREFFECT=11)
3. 20 à 49 salariés (TREFFECT = 12)
4. 50 à 99 salariés (TREFFECT = 21)
5. 100 à 199 salariés (TREFFECT = 22)
6. 200 salariés et plus (TREFFECT = 31 à 52)

Les règles du secret statistique:

Il est géré au niveau « poste », « employeur », jusqu'aux éventuelles reconstitutions de cases.

Les cellules portées à « S » dans les tableaux livrés sont soumises au secret statistique.

Rappel on ne peut diffuser dans les DADS aucune case : (règles générales)

- **Ne comportant moins de 5 salariés ou postes.**
- **Aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80% de la masse salariale d'une case.**
- **Aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements.**
- **Aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85% de la grandeur étudiée dans la case.**

Les variables et leurs modalités :

Tous les libellés des modalités des variables sont écrits en clair dans les tableaux.

Les modalités des critères de ventilation ont été affectées par le client.

information :

Les principales nomenclatures utilisées sont disponibles sur le site internet de l'INSEE à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

Annexe 3 : Enquête emploi en continu (depuis 2003)

- **Organisme producteur** : INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)
- **Type d'opération** : enquête
- **Champ géographique** : France métropolitaine
- **Unité statistique** : personnes de 15 ans et plus
- **Périodicité** : trimestrielle (mais les résultats de l'enquête ne sont disponibles pour l'instant qu'annuellement).
- **Format des données** : fichiers détail téléchargeables en ligne à exploiter avec le logiciel Beyond 20/20® – possibilité d'enregistrer les tableaux sous Excel
- **Mode de collecte** : depuis 2003, l'enquête emploi est collectée en continue ce qui permet d'évaluer l'emploi et le chômage trimestriellement. La collecte est réalisée en continu, toutes les semaines de chaque trimestre. Un même logement est interrogé six fois (les différentes vagues étant espacées exactement d'un trimestre). La collecte est effectuée sous CAPI (collecte assistée par informatique), en visite pour la première et la dernière interrogation de chaque logement, et par téléphone pour les autres entretiens. Si une personne ne peut (ou ne veut) pas répondre, une autre personne du ménage peut le faire à sa place. Le champ statistique de l'enquête est restreint aux logements ordinaires (hors foyers, casernes, etc.). Chaque trimestre, environ 36 000 logements sont enquêtés. Les logements sont renouvelés par sixième chaque trimestre.
- **Remarque** : Cette enquête vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes « Forces de travail » défini par l'Union européenne. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Les questions portent sur l'emploi, le chômage, la formation, l'origine sociale, la situation un an auparavant, et la situation principale mensuelle sur les douze derniers mois.

Comme l'enquête annuelle sur l'emploi, l'enquête emploi en continu est une source très riche mais à manipuler avec précaution sa fiabilité décroissant sensiblement avec la finesse des exploitations.

Les enquêtes emplois en continu sont disponibles gratuitement en ligne sur le site de l'Insee à la rubrique « Fichiers détail ».